

# *Le Petit Saint-Montais*

**Trimestriel**

*Foyer Rural*

**SAINT-MONT**

**N° 109**

*Automne 2022*

**Fêtes de  
Saint-Mont**

**24, 25, 26, 27 Juin 2022**

**Succès au rendez-vous !**

*(lire en pages centrales)*

# Edito

L'été 2022 rentrera dans les annales climatiques!

Il a été le deuxième plus chaud depuis le début des relevés selon météo France.

Le pays a subi des épisodes caniculaires sans précédent.

Les conséquences ont été dramatiques avec les gigantesques incendies qui ont ravagées forêts et habitations chez nos voisins landais et girondins.

La sècheresse a impacté lourdement nos agriculteurs .

L'eau est précieuse. Sans elle, la vie disparaît...en témoigne l'état de nos jardins en cette fin d'année.

Espérons que l'automne rechargera nos réserves d'eau!

## Nouvelles en bref de A à Z

# C

**imetière** : les allées ont été restaurées par

l'entreprise Acchini.

Cette réfection était attendue depuis longtemps!



# C

**onseil municipal** : il aura lieu à la mairie le mercredi 14 septembre 2022 à 20h30



# F

**relons** : que faire si vous trouvez un

nid de frelons.?



S'il se situe sur le domaine public, appelez la mairie qui se chargera de le faire détruire.

S'il se situe sur un domaine privé, vous trouverez les adresses des professionnels sur le site internet des pompiers : sdis32..

*Déroulez la page jusqu'à trouver « nids de guêpes »*

*Cliquez et allez sur le lien qui vous communiquera la liste des professionnels.*

# M

**aison France Services** : elle se situe à Riscle. C'est un lieu d'aide où vous pourrez être accompagné pour toutes vos démarches



(demande de retraite, litige avec des organismes sociaux, demande d'APL ....). Elle se situe rue des Pyrénées à Riscle.

# R

**entrée** : nous souhaitons une bonne rentrée aux enfants, étudiants, enseignants et à tous ceux qui reprennent leurs occupations post vacances.



# V

**endanges** : elles ont commencé fin août sous la chaleur qui perdure!



# Les carnets du village

Le 18 juin 2022, Josyane HERVIER a eu la douleur de perdre son papa, Eloi BONNET à l'âge de 91 ans. La semaine suivante, sa maman, Ginette BONNET, l'a rejoint laissant leurs filles et petits-enfants dans le chagrin. Nous présentons nos plus sincères condoléances à Josyane et à sa famille.

« Je remercie toutes les personnes présentes et excusées aux funérailles de mes parents, pour leur condoléances, témoignages de soutien, fleurs et plus.., un grand merci! »

Mme BONNET Ginette  
27/08/1927 décédée le  
22/06/2022



**Josyane HERVIER et toute sa famille: sœur, enfants et petits enfants**



Mr BONNET Eloi  
19/09/1930 décédé le  
18/06/ 2022

Série noire dans la famille Bonnet. Fin juin, Eloi et Ginette sont partis à quelques jours de différence.

Peut-être qu'ils ne voulaient pas se quitter l'un et l'autre.

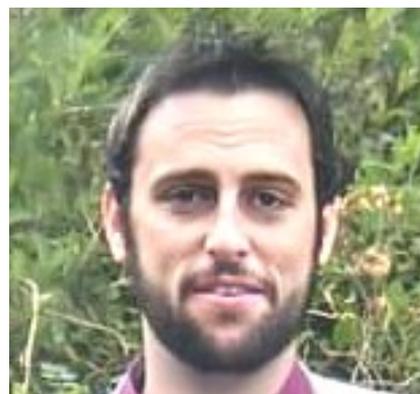
Eloi est parti le premier subitement. Ginette qui était en maison de retraite, a fait une chute et a été hospitalisée à Auch. Elle s'en est allée.

Eloi était maçon et habitait route Belair (quartier du Boutillet) où il a fait de nombreuses maisons avant de partir à Riscle. Ginette tenait un magasin de chaussures à Riscle.

Nous les avons accompagnés au cimetière à Saint Mont, où des hommages leur ont été adressés par les petits enfants; une petite cérémonie émouvante menée par les pompes funèbres. Nous adressons à Josiane, à Christine et à leur famille nos condoléances attristées avec notre soutien pour supporter cette douloureuse séparation.

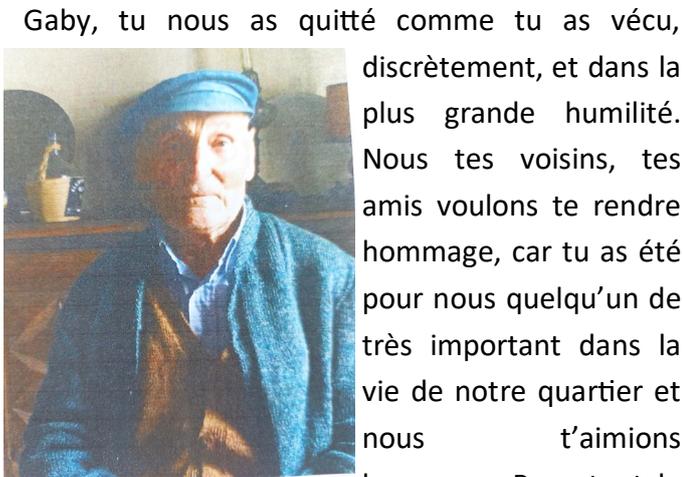
**Josette COURTADE**

Sonia LABARBE a eu la douleur de perdre son compagnon Cha.  
C'est avec beaucoup de tristesse que nous lui adressons nos sincères condoléances, ainsi qu'à Yolande et Jean-Jacques.  
Une énorme pensée pour leurs trois enfants : Nathan, Logan et Killian!



Le 19 juin 2022, Gaby DEDEBAN nous quittait à l'âge de 92 ans. C'est un homme droit sur son vélo qui s'en est allé. Nous présentons à Pierre, Yvette, Joël et Geneviève nos plus sincères condoléances.

## HOMMAGE



Gaby, tu nous as quitté comme tu as vécu, discrètement, et dans la plus grande humilité. Nous tes voisins, tes amis voulons te rendre hommage, car tu as été pour nous quelqu'un de très important dans la vie de notre quartier et nous t'aimions beaucoup. Pour tout le monde, ici, tu étais un homme réservé, modeste, gentil sur lequel on pouvait compter.

Tu as vécu ici toute ta vie, tu nous connaissais tous, et tous, nous te connaissions depuis toujours car tu étais le doyen de notre quartier et pour nous tous, tu es le symbole même de notre enfance.

Autrefois, quand nous étions enfants, nous allions à l'école à pied et, lorsque nous passions devant chez vous, tu étais déjà un grand jeune homme et nous guettions toujours ta silhouette pour te dire bonjour au passage. C'était à la fois amusant et rassurant de te voir toujours là, sur notre chemin, car tu étais pour nous plus qu'un voisin, mais un peu comme un grand cousin qu'on aimait bien et qui veillait sur nous.

Ta maman, Marie-Thérèse, était l'amie d'enfance de mon père, et pour notre famille, qui avait quitté Saint-Mont depuis 1956, la maison de tes parents a toujours été un point de repère, le lieu où nous nous sentions bien chez nous, à Saint-Mont. Tous les ans nous passions « chez Dedeбан », quand ton père, Dédé, était encore là. Puis nous allions « chez Marie-Thérèse », mais toujours il y avait Gaby, qui avait tout préparé

pour nous recevoir.

Marie-Thérèse t'avait transmis ses talents de cuisinière et elle était fière de dire que tu savais cuisiner, faire des conserves, des confitures, et même des liqueurs. Tu savais vraiment tout faire dans la maison, des travaux domestiques jusqu'au bricolage le plus complexe.

Tu étais discret, secret même, tu parlais très peu de toi, mais tu aimais partager tout ce que tu savais : tu étais un menuisier hors pair et passionné. Je crois bien que tu as fabriqué tous les meubles de ta maison. Je te revois nous racontant comment tu avais choisi un chêne pour en faire des planches avec lesquelles tu allais fabriquer un buffet. Tu nous montrais tes outils, nous expliquant à quoi ils servaient et comment il fallait les utiliser. Tu étais vraiment patient et on sentait que tu étais heureux de voir quelqu'un s'intéresser à ton travail. Je pense que tu aurais pu être un excellent professeur.

En plus de tout cela, tu étais musicien. Tu faisais partie d'un orchestre et tu jouais du saxophone. Tu appréciais toutes les musiques et tu aimais aller jouer dans les fêtes avec ton orchestre. Je me souviens du jour où tu m'avais montré ton saxophone, j'avais été très impressionnée et tu étais content.

Que dire de plus, Gaby ? Avec toi c'est un peu de notre enfance qui part. Tu nous as donné un exemple de vie simple, sereine et pleine de gentillesse. Nous voulons t'en remercier aujourd'hui et te dire que tu garderas toujours une grande place dans nos cœurs.

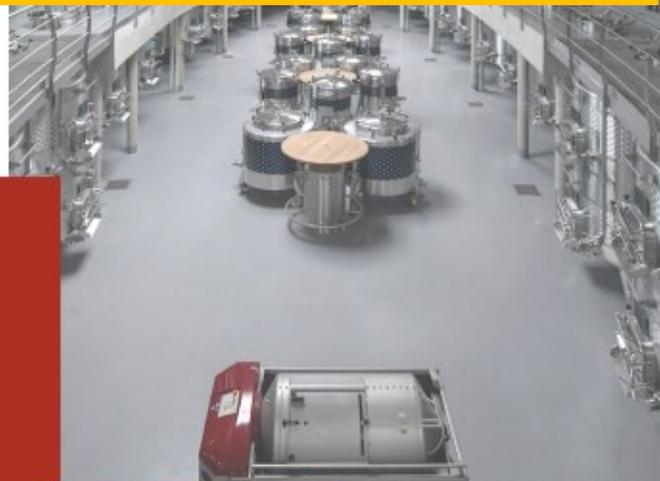
Adieu Gaby, nous ne t'oublierons pas.

**Christiane DESCUBES-PRIGENT et tous tes voisins**

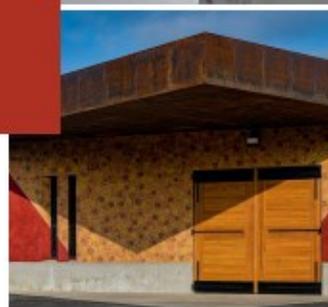


Le samedi 03 Septembre 2022,  
 Roselyne BOUEILH et Jean-François THEUILLON  
 se sont unis  
 à Saint-Mont devant Mr le Maire, Michel PETIT,  
 leur beau-frère.  
 Nous leur présentons nos chaleureuses  
 félicitations.

# Plaimont



**OENOTOURISME**  
 LE CHAI EST ENFIN PRÊT  
 POUR ACCUEILLIR LES  
 PREMIERS RAISINS ET LES  
 PREMIERS VISITEURS !



## EVENEMENTS A VENIR

Réservation obligatoire au 07 72 13 92 00 ou sur [visites@plaimont.fr](mailto:visites@plaimont.fr)

- Programme mensuel des visites œnoturistiques
- 17 septembre : Journées du Patrimoine—Visite parcelle inscrite Monument Historique  
Déjeuner dégustation au Monastère—Visite Découverte
- 15 octobre : Fascinant Week-end—Atelier Vin & Fromages
- Du 12 novembre au 15 janvier : nouvelle exposition à la Galerie Bleue
- 19 et 20 novembre : Portes Ouvertes des appellations Madiran et Pacherenc

Plus d'informations à la boutique de Saint-Mont

## FOCUS COLOMBELLE

A partir du 20 octobre 2022, nous vous invitons à venir découvrir le nouveau millésime de notre emblématique Colombelle et sa nouvelle édition limitée.



2019

2020

2021

2022



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, sachez consommer avec modération

# Les Joyeux Compagnons

## SORTIE SAINT EMILION

Mardi 14 juin 2022



A 7 heures le mardi matin le car démarrait avec 37 participants (11 Adhérents de Viella, 5 amis d'Aignan et 21 adhérents de Saint Mont) en direction de Saint-Emilion accompagné de Patrick, le chauffeur très professionnel

qui se présentait et souhaitait la bienvenue à tous. Au bout de deux heures de route arrêt afin de se délasser les jambes et profiter prendre un café ou une boisson. C'est l'arrivée à St Emilion où le guide Jean Pierre nous rejoint pour la journée. Nous profitons d'un arrêt pour aller aux toilettes.

Nous démarrons le circuit en car dans les vignobles, les nombreux châteaux nous sont présentés avec leur architecture, leur classement, leurs propriétaires, anciens et nouveaux. Tous ces beaux châteaux ne sont pas ouverts au public. Nous traversons des étendues immenses de vignes avec diverses appellations : Vignobles du Médoc – Vignobles de St Emilion avec une petite incursion dans celui du Pomerol.

Nous nous arrêtons au château Angélu, le plus prestigieux, magnifique bâtisse pour prendre des photos.

Direction le Château Viticole de Saint Christophe... pour partager le repas dans une salle. Nous avons droit à la visite des chais, des barriques et une dégustation de trois vins avant le repas. Accueil chaleureux et convivial par les propriétaires.

Repas avec entrée, entrecôte cuite aux sarments, fondant au chocolat.

Des achats sont effectués au caveau de

ventes.

Départ pour la découverte guidée de la Cité Fortifiée de Saint Emilion.

La cité comprend de nombreux monuments classés dont l'église collégiale, le cloître du Doyenné, le cloître des Cordeliers, l'église monolithe creusée dans le rocher, la Tour du Roy. Elle se parcourt via des ruelles escarpées appelées ici tertres. La Juridiction de Saint-Emilion est inscrite depuis 1999 sur la liste des biens du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de "paysage culturel".

L'Office du Tourisme a ses bureaux dans l'ancien réfectoire de la collégiale. C'est un très grand

ensemble, avec au centre un cloître vaste, à la hauteur de la communauté religieuse des Augustins qui l'a occupé du 12ème au 18ème siècle. Entrez dans le cloître, centre géographique et spirituel de la collégiale, où se trouve sur l'un des murs des tombes du 14ème siècle. Sur les murs opposés, une magnifique fresque contemporaine, très colorée, réalisée par l'artiste François Peltier, représentant l'apocalypse.

Nous devons découvrir une autre spécialité de St Emilion « les macarons dont nous devons la recette aux sœurs Ursulines. Nous avons pu les déguster devant le magasin et pas le temps de faire des achats.

Une bien belle journée, bien remplie où nous avons vu des choses très intéressantes concernant les châteaux et beaucoup d'histoires sur la cité.

Domage que l'après-midi il faisait vraiment très chaud, et peut être que nous n'avons pas profité de visites, à part Michel Petit qui nous a lâchés et est parti visiter la ville.

Il est 17h 30 nous devons reprendre le chemin du retour.

Mais notre chauffeur qui prend soin de tout le monde nous promet un petit arrêt pour se désaltérer et c'est à Sauveterre de Guyenne que nous avons fait une petite halte. Merci Patrick.

Retour 20 h 30 à Saint Mont.

Josette COURTADE



# Les Joyeux Compagnons

**Jeudi 15 Septembre 2022**

Arrêt Demi Etape TRANSHUMANCE organisé par Générations Mouvement les Joyeux Saint Montais

9 H      Départ de Labarthète  
Marche de Labarthète à St Griède  
Traversée du village historique de St Mont  
10 H – Arrivée des moutons à Saint Mont

11 H – Visite du village et du bord de l'Adour ou partager un moment avec les bergers aux communaux

12 H 30 – Repas Grillades au Foyer ou Communaux

Au menu: Apéritif (offert par les Vignerons de Saint Mont)  
Assiette bistrot (crudités et charcuterie) - Grillades et sa garniture  
Fromage- Pâtisserie (Pastis landais et salade de fruit)  
Vins et café compris

PRIX - 12€    Apporter les Couverts

**Inscriptions avant le dimanche 11 Septembre 2022**

Josette COURTADE    05 62 69 63 28 ou 06 30 21 98 02

André LEPELLETIER 05 62 69 62 90 -Eliane MORATELLO 07 82 25 04 68



**BELOTE** : Des éliminatoires de belote concernant les clubs du Val D'Adour doivent se tenir à Saint Mont le vendredi 2 Septembre afin que les qualifiés participent au Concours Départemental à Montréal du Gers le 15 Septembre.

Domage que cette date tombe en même temps que la transhumance.

## **Manifestations :**

08 Septembre Fête régionale des Clubs à Samatan

15 Septembre Concours de belote Départemental à Montréal du Gers

15 Septembre Passage de la Transhumance Hivernale à Saint Mont avec repas

10 Décembre Concours de belote en 4 parties à Saint Mont





## LE CINCLE PLONGEUR

En randonnée dans les Pyrénées, en début de saison, dans le calme de la montagne, quand la foule n'est pas encore là, on peut faire de jolies rencontres.

Ce jour-là, au pied du pic du Midi d'Ossau, alors que je descendais du lac d'Ayous, j'ai vu un gros oiseau marron et blanc sortir de l'eau du torrent et se poser sur un rocher.

J'ai regardé son manège pendant un long moment. C'est un cincle plongeur.



Il vit en altitude près des torrents d'eau pure. Il plonge pour trouver sa nourriture : larves, petits poissons, crustacés. Sur terre il ne délaisse pas insectes ou vers de terre.

Il est de la taille d'un gros merle, et bien que ses pattes ne soient pas palmées il marche et nage très bien et longtemps. Quand il y a assez de fond il vole même sous l'eau, surtout s'il est dans le sens du courant. Ce qui est amusant c'est que, quand il est sur le rocher, cherchant une proie, il est comme monté sur ressort.

Il niche toujours près d'un torrent dans une cavité, et s'il le peut derrière une cascade où son nid est à l'abri des prédateurs. Pour le protéger de l'eau le nid est en forme de cône, le trou en dessous.

C'est uniquement « Madame » qui couve 4 à 6 œufs pendant 2 semaines en avril, et si elle ne sort pas pour se nourrir c'est « monsieur » qui vient lui porter des proies. Le nourrissage est toute une organisation : quand un petit est repu, il va au fond du nid et laisse la place à un autre.

Les petits, savent nager avant de voler, ils quittent le nid à un mois environ. Mais vers 7 semaines, fini la belle vie, les parents les chassent du territoire. Ils doivent se trouver un autre lieu pour l'hiver.

# Fêtes des Fleurs de Riscle



Le vendredi 10 juin, le Comité de la fête des fleurs de Riscle a remis à Josette le prix de la participation du village de Saint-Mont à leur corso fleuri. Bravo à Josette et à tous les participants pour leur investissement !

## SPSM

### Rapport Moral de l'Assemblée générale Extraordinaire du 18 juin 2022

Comme annoncé lors de l'A.G. statutaire du 05 février 2022, nous tenons aujourd'hui cette A.G. extraordinaire dont l'objet est d'entériner la dissolution de la S.P.S.M.

Créée en 2015 pour 3 ans, nous avons pu aider la commune à hauteur de 83 600 €, dont le détail du versement par année est le suivant :

2017 : **20 000 €**, 2019 : **15 000 €**, 2020 : **15 000 €**, 2021 : **11 000 €**, 2022 : **22 600 €**

Cette somme a été récoltée au cours de toutes ces manifestations auxquelles beaucoup ont participé : Belote, Soirées tapas, Soirées Foot, Vide greniers, Concerts, Animations cave,

Et j'en oublie certainement !

Un grand merci à tous pour votre implication !

Je soulignerai aussi deux dons très conséquents :

Un don du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne : 10 000 € et

un don de PLAIMONT : 20 000 €, en plus de la cuvée spéciale « millénaire » à tarif préférentiel.

Un grand merci à ces deux partenaires !

Après le vote de l'Assemblée, il convient de finaliser toutes les démarches administratives pour acter cette dissolution ! (Cf art. 16 statuts).

Selon ces statuts nous devons faire appel à un liquidateur René Marin.

L'actif restant sera dévolu au Foyer Rural et à la commune de Saint-Mont.

Le Foyer reprendra-t-il quelques animations ?

Je renouvelle tous mes remerciements à tous ceux qui nous ont aidé à faire vivre notre S.P.S.M.



**Luc PLOUVIER**

**Secrétaire SPSM**





Les 24, 25,  
26, 27 Juin



La fête du village s'est déroulée les 24, 25, 26 et 27 juin avec un programme intergénérationnel, proposé par la commission jeunes (et un peu moins jeunes...)

Et c'est parti pour 4 jours de folie que petits et grands attendent avec impatience !



Le vendredi une soirée Tapas avec la retransmission du match du Rugby.



Le samedi, le concours de pêche a rassemblé les meilleurs « pescofis » du village.

Le soir, « la Bandalida » et « les Pink Flocs » ont su animer le repas malgré le temps morose qui nous a obligé à rester à l'intérieur du foyer.



... de retrouver le vert fluo des bénévoles, les marinières rayées des musiciens....

... de partager avec les anciens, les jeunes, les voisins des communes alentours...



Le dimanche la messe en musique suivi de l'apéritif, le tout animé par les Echos de l'Adour.  
 Le pique-nique partagé a dû se faire à l'intérieur toujours à cause du temps. C'est un moment très convivial qui permet à tous les participants de donner le meilleur pour régaler tout le monde... les papilles s'émoustillent ... les yeux se remplissent de toutes les couleurs... les échanges sont fructueux autour des recettes des uns et des autres... même quand le soleil n'est pas là , il remplit les cœurs.  
 remplissent de toutes ces couleurs...



**Fabrice COURTADE**



# Pétanque



## Coupe de France :

Fin de compétition pour 2022, perdu à Estang

5 à 16 et perdu en coupe du Président contre Auch La Hourre 2 à 19 à Viella.

## Championnat vétérans :

2 équipes engagées en 2022, une en division 2 et une en division 3.

L'équipe 1 est arrivée en finale, elle a perdu contre Endoufielle 7,5 à 11,5, après avoir gagné Mauvezin en 8 ème , Duran en quart

et Barbotan en demi.

En 2023 l'équipe 1 sera en division 1. L'équipe 2 avec un effectif réduit s'est maintenue en 3 ème division.

## Concours officiels :

Le 11 juin à Labarthète, 22 équipes ont participé. Les vainqueurs du principal sont Robert PINTADO et Gil LAFARGUE, les finalistes du complémentaire sont Fabienne JEGUN et Alain PRUGUE.

## Open :

2 équipes sont engagées, début le 11 septembre.

## Terrains :

Terrain finalisé à Labarthète avec mise en éclairage en 2023.

Terrain de Saint Mont en bonne voie pour être opérationnel en 2023.

## Appel aux jeunes :

L'avenir du club passe par la jeunesse. Il est urgent d'avoir dans nos effectifs des jeunes. Un appel est fait aux parents, d'accompagner leurs enfants désireux de pratiquer ce sport. Une intégration dans nos entraînements leur sera faite pour les faire progresser.

**Rappel entraînements :** mercredis et vendredis 14h et 20h à Viella, et dimanches et lundis 14h à Labarthète, en attendant 2023 à St Mont

Contacts :

Robert DUVIGNAU : 0689810381

Patrick MARCUSSE : 0610053403.



Gil, Robert, Alain, Jean Louis, Alain, Patrick et Jean Claude  
Vice-champions du Gers D2 vétérans 2022

# Vide - Grenier



La date a été changée et organisée le dimanche 31 juillet 2022, afin que les membres du Foyer puissent aider à l'organisation.

Journée bien réussie malgré la chaleur 47 exposants (62 en 2021 donc un peu moins) étaient placés dans le village de la Rue St Barbe jusqu'à l'église avec 300 m linéaires.

Beaucoup de monde dans les rues le matin, quel plaisir de voir tout ce monde se promener avec des achats dans les mains. Toujours un objet rare à chiner.

Buvette et repas bien achalandés ont permis dès le matin de bonne heure de servir, café, merveilles, pastis. Un café et des merveilles étaient offerts gracieusement aux exposants.

Repas grillades à midi sur la place Valéria où avaient été dressés des tables et des grands parasols. Merci Sébastien. Des grillades de cœurs de canards, de lomo, de chipolatas, de ventrèche, des frites. Merci aux grilleurs qui ont dû avoir chaud.

Et au dessert pastis ou glaces artisanales (de chez Jean Philippe Gasparotto) servies dans une coupelle en gaufrette. Le tout était accompagné de vins Rouge, Rosé et Blanc de St Mont.

Nombreux repas ont été servis malgré la chaleur, dans l'après-midi les gens s'arrêtaient pour déguster des glaces en famille.

Des félicitations étaient adressées par les exposants, les visiteurs, à tous les bénévoles pour l'organisation, leur gentillesse et la convivialité qui régnait.

Des exposants aussi étaient contents puisque quelques-uns se sont inscrits pour 2023.

Bravo à tous les bénévoles pour cette journée intergénérationnelle.

**Josette COURTADE**



C'est sous un soleil éclatant que le vide grenier cette année a vu le jour un dimanche.

Avec dynamisme, la jeunesse a su venir donner main forte pour l'organisation de cette journée puisque c'était une première pour le foyer rural et sa commission patrimoine de porter ce projet.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont su donner de leur temps pour la mise en place de cette journée.

Un grand merci à Sébastien et à Josette en tant que chefs d'orchestre.

Un réel plaisir de travailler tous ensemble avec un mélange de génération et en acceptant les nouvelles idées de parts et d'autres.

Merci à tous!

Les co-présidents du foyer rural,  
Corentin, Nathalie et Patrick

## Vide grenier (suite)



Bravo à tous ces bénévoles qui ont su régaler les participants à ce vide-grenier ! Le repas a eu du succès ...

## Concours de pêche de l'AAPPMA

Le dimanche 14 août, sur les berges de l'Adour, s'est déroulé le concours de pêche.

Les pêcheurs étaient 52 dont 2 jeunes, 1 de 13 ans qui pêchait seul et 1 de 7 ans qui pêchait avec son père.

1er : Marcel MORATELLO qui remporte en même temps le prix du 1er saint-montais et également le 1er prix de l'AAPPMA de Saint-Mont, avec 4080 grammes et 47 poissons

2ème : Serge BATS AAPPMA Mugron, 3700 grammes et 100 poissons

3ème : MAISINNAVE AAPPMA Mt de Marsan, 3409 grammes et 31 poissons

4ème : Michel LARRIBAU AAPPMA de Manciet, 2482 grammes et 29 poissons

5ème : Alain HARDUYA AAPPMA de Saint-Mont, 2106 grammes et 32 poissons

**Félicitations  
Marcel**



A midi, après la remise des prix, était servi un repas partagé par 76 convives.

Comme chaque année, se sont les membres de la société et leurs épouses qui confectionnent ce repas.

Merci à l'AAPPMA de l'Adour et à son président;

Jean-Pierre LAFFITTE, ainsi qu'à tous les bénévoles !



# Journées du Patrimoine

La commission Tourisme et Patrimoine organise une journée le 17 Septembre.

Nous avons fait le choix pour le concert d'accueillir un groupe du territoire : « Boisson Divine »

Pensez à réserver soit sur le site du foyer rural, soit par l'office du Tourisme soit auprès de Josette COURTADE au 06 30 21 98 02, paiement à l'inscription.

Nous proposons aux participants de se retrouver le samedi midi pour un pique-nique partagé près de l'église.



**SAINT-MONT**  
CONCERT DANS L'ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE  
SAMEDI 17 SEPTEMBRE À 21H



Musique acoustique et chants polyphoniques de Gascogne



à partir de 19h plateau repas devant l'Église  
Repas & Concert 20€ - Concert seul 10€  
Réservation en ligne sur: <http://www.foyerdesaint-mont.info>  
ou à l'office de tourisme coeur sud ouest: 05 62 69 74 01

**PROGRAMME**  
SAMEDI 17 SEPTEMBRE

**09h30 - Randonnée de 9 km**  
Départ et rendez-vous place Valéria - Inscription 3€/ personne

**10h00 & 15h00 - Visite guidée du village**  
Rendez-vous place Valéria : Jeux de piste dans le village

**19h00 - Repas autour de l'église**  
Avoa pomme de terre vapeur - Eclair café ou chocolat - 1 verre de vin  
Prix du repas & du concert: 20€ - Réservations : En ligne sur: <http://www.foyerdesaint-mont.info> ou  
Office de tourisme Coeur sud-ouest : 05.62.69.74.01

**21h00 - Concert à l'église**  
Musique acoustique et chants polyphoniques de Gascogne avec le groupe Boisson Divine Prix du concert: 10€

**NOS PARTENAIRES**

 Desvres 0560 - 2660 Moulin 0560 - 1360 05 62 69 73 31	 PLAIMONT MAYENNE
 DIMINUTIFS COIFFURE 05 62 69 79 39 - <a href="http://www.diminutifs.com">www.diminutifs.com</a> 11 place de la main - 32400 BISCLE	 PYRÉNÉES GASCOGNE
 adour Piscinerie 05 58 71 73 73 IN DU TRÉMA, 40270 CAMBESSIN-CANBOR	 11ème Mars Boulangerie - Pâtisserie 9 Place de l'Église, 32400 Biscle
 LE MONASTÈRE JEAN-MONT Boulangerie - Pâtisserie - Café	 la Ferme de Moullé 32400 SAINT-MONT 05 62 69 65 34 06 87 07 45 25 <a href="http://www.fermedemoulle.com">www.fermedemoulle.com</a>
 EQUIP. ADOUR 05 81 23 49 99 10 bis route de Sigone - 32400 Biscle	 Boussié & Beau-ère Auberge 06 37 92 91 13 Cœur, 204 Grande Rue 32400 ST MONT sur 2 bornes

N'oubliez pas : pour réserver en ligne (paiement carte bleue) : <http://www.foyerdesaint-mont.info>

MERCREDI 11 MAI 2022

## 1) Caution pour le prêt du Toit Familial de Gascogne

### **Le conseil municipal,**

Vu la demande de garantie de prêt de la SA Gasconne d'HLM à la municipalité de Saint-Mont présentée par le Maire,

Vu les articles L2252-1 et L2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du Code civil ;

**Vu le Contrat de Prêt N°133037 en annexe signé entre SA Gasconne d'HLM- n°000238618, ci-après l'Emprunteur et la Caisse des dépôts et consignations ;**

### **DELIBERE**

**Article 1 :** L'assemblée délibérante de SAINT-MONT accorde sa garantie à hauteur de 10% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 610 000 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N°133037, constitué de 24 Lignes du Prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération. (à mentionner impérativement)

**Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :**

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**Article 3 :** Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

## 2) Application du Code Général de la Fonction Publique

Le Maire fait part à l'assemblée de l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2022 du Code Général de la Fonction Publique, prévu par l'ordonnance n° 2021-1574 du 24 novembre 2021.

L'ensemble des dispositions statutaires législatives applicables à la fonction publique est ainsi rassemblé au sein d'un même code.

Cette codification ne concerne que les dispositions de niveau législatif et a des conséquences directes sur les références juridiques (visas / références) des actes pris en matière Ressources Humaines (délibérations, contrats, arrêtés).

Ainsi toutes les références dans les nouveaux actes mentionnant les articles des lois n° 83-634 du 13 juillet 1983 et 84-53 du 26 janvier 1984 ne sont plus valables et doivent être remplacées par les références au nouveau code.

Les actes pris avant le 1<sup>er</sup> mars 2022 demeurent exécutoires jusqu'à leur terme et ne né-

cessitent pas de corrections des visas ainsi que des références juridiques en application du CGFP.

La partie réglementaire du code sera promulguée d'ici 2023. Par conséquent, les dispositions réglementaires prises en application des lois abrogées resteront applicables jusqu'à l'entrée en vigueur de la partie réglementaire du code (ex : décret n° 88-145 du 15 février 1988,...)

Après avoir écouté l'exposé du maire, le conseil municipal **décide** d'appliquer la partie législative du Code Général de la Fonction Publique dans les actes pris en matière de ressources humaines (délibérations, contrats, arrêtés).

## 3) Don de la S.P.S.M.

Le Maire fait part de sa rencontre avec les dirigeants de l'association Sauvegarde du Patrimoine de Saint-Mont. Cette association a été créée pour récolter des fonds afin d'aider la commune dans son projet de restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Aujourd'hui, cette association souhaite verser 22.600 € (onze mille euros) au profit de la commune pour tout solde puisque cette association a souhaité se réunir avant la fin de l'année pour se dissoudre. En effet, les travaux de l'église sont totalement terminés.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accepter la somme de vingt-deux mille et cinq cents euros et autorise Monsieur le Maire à encaisser ce don.**

## 4) Décision budgétaire modificative pour financement du Centre Intercommunal de Santé Armagnac Adour

Le Maire fait le point sur le centre intercommunal de santé qui doit ouvrir ses portes en septembre 2022 à Riscle, après le recrutement de deux médecins.

La communauté de communes Armagnac Adour a besoin de fonds pour le financer et fait appel aux communes à raison de 6 € par habitant. La commune compte (INSEE 2022) 322 habitants. La participation s'élève donc à 1.932 €.

Il faut donc modifier le budget en ajoutant au 65 (autres charges de gestion courante) une subvention de fonctionnement aux organismes publics en article 657351 arrondie à 2.000 €.

Pour équilibre le budget, la somme viendra du chapitre 011, article 61521.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de modifier le budget en affectant :**

- 2.000 € au 61521
- + 2.000 € au 657351

## 5) Organisation des élections législatives des 12 et 19 juin 2022

Le maire rappelle que les 12 et 19 juin 2022 auront lieu en France les élections législatives. Il s'agit de renouveler les 577 députés. Saint-mont est un bureau de vote de la seconde circonscription. Le député sortant est Jean-René CAZENEUVE.

Une différence importante avec les élections présidentielles est l'heure de fermeture du vote. Il est de 18h00. Le maire propose donc de remplir le tableau

## En direct du conseil municipal (suite)

1 <sup>er</sup> tour et 2 <sup>ème</sup> tour	Législatives
Créneau du matin : 08h00 à 10h30	Matthieu PLOUVIER Corentin JEGUN
Créneau du matin : 10h30 à 13h00	Rémi CAZALET Coralie CANTAU
Créneau de l'a-midi : de 13h00 à 15h30	Murielle RIGAUD Pauline ICART FABIOL
Créneau de l'a-midi : de 15h30 à 18h00	Nathalie HARDUYA Christine BOUEILH

### 6) Travaux dans le village

Mur de soutènement :

Le dossier a été accepté en DETR puisque le maire a signifié au service préfectoral que le mur de soutènement était un ouvrage d'art non soumis à l'autorisation d'urbanisme. Il a rendez-vous avec le Président Philippe DUPOUY jeudi 12 mai 2022 pour une aide du Département.

Containers :

Il y a des problèmes au dépôt du lotissement du Boutillet. Il faut reconstruire un cache car certains containers sont pleins et parfois accueillent des déchets qui ne leur correspondent pas.

Allées du cimetière :

La date de réfection est aux environs du 15 juin 2022. Il faudra avertir une habitante de Saint-Mont qui veut refaire le caveau de son grand-père.

### 7) Point sur les commissions

**Budget et Finances :** *Présidente – Murielle RIGAUD*

L'adjointe chargée des finances fait le point sur l'état des recettes et des dépenses pour la section de fonctionnement. Elle a souligné les dépassements observés. Mais dans l'ensemble la conduite budgétaire est sérieuse et il n'y a pas de souci à se faire.

**Environnement : Protection et cadre de vie :**

*Présidente Coralie CANTAU*

Franck « bichonne » les pensées jusqu'à la fête des fleurs. Puis Coralie recommandera des fleurs aux différents fournisseurs pour les planter pour l'été.

Se pose aussi la question de participer au concours des « Villages fleuris ». Il n'y a pas de réponse franche, certains étant pour, d'autres contre et d'autres (plus majoritaires) ne se prononçant pas.

**Environnement : Embellissement et plantations :**

*Présidente : Pauline ICART-FABIOL*

Coralie a pris la commission tant que Pauline est en stage de reconversion professionnelle

**Prévention des risques :**

*Présidente Christine BOUEILH*

Il faut changer les électrodes du défibrillateur, la date limite est dépassée depuis décembre 2021.

Christine a rencontré les services de voirie départementale :

Le croisement D 262 (route de Viella) / D 946 (route du Béarn) sera modifié pour former un angle droit par l'achat de terrain à Yolande CHARLEUF.

Aux communaux il faut trouver une solution pour éviter que la route ne soit inondée lors de fortes chutes de pluie.

Le pont doit être nettoyé et Christine a demandé, puisqu'il doit être repeint, qu'il le soit dans les couleurs de Saint-Mont, rouge Bordeaux.

**Gestion du Personnel :**

*Président Michel PETIT*

Les deux employés communaux ont suivi un stage de formation et ont obtenu l'habilitation électrique.

Au cours du mois de mai, ils repartiront en formation deux jours pour suivre un stage sur l'utilisation de la débroussailleuse.

**Travaux :** *Président : Corentin JEGUN.*

Corentin étant absent le sujet n'a pas été abordé

**Aménagement et cadre de vie – Loisirs - Tourisme :**

*Présidente Nathalie HARDUYA*

Nathalie demande à Murielle de relater la réunion sur un chemin « oenorando »

Cette réunion a eu lieu à Plaimont, animée par Céline DABADIE. Il s'agit de créer un chemin de randonnée qui parte d'un point de vente et finisse à un point de vente. Donc Plaimont souhaite que ce chemin parte du stand de vente, traverse le Saget, les kiwis de Christophe DORMAL pour rejoindre le chemin de randonnée intercommunal « Entre Vignes et Adour ». Il faudrait sécuriser le passage et notamment la traversée de la D 946. De plus, Christophe DORMAL doit autoriser le passage par son champ de kiwis. Il faudra donc à nouveau se réunir pour ces aménagements.

Une mise au point est faite sur l'entretien des chemins de randonnée. Un seul passage aura lieu, assuré par la CCAA, puisqu'aucun transfert de charge n'a été prévu. Il faudra voir comment entretenir ce chemin le reste du temps.

Nathalie demande ce qui se fera pour les journées du Patrimoine des 17 et 18 septembre 2022. Une réunion aura lieu (commission TOURISME) pour en tracer les grandes lignes.

Une demande est faite pour poser des cimaises à l'église. Elles seraient utiles pour les futures expositions.

Nathalie fait le point sur la journée d'inauguration de l'église (19 septembre 2021). Le coût de cette journée est de : 2.024,63 €. S'il est aussi bas, il faut remercier Jean-Paul et Béatrice TOSSENS, les gérants du Monastère ; ils ont offert tous les canapés et toutes les mignardises, quintessence de cette excellence culinaire. Le conseil municipal tient à les remercier

### 8) Questions diverses

**PLUi de la C.C.A.A.**

Le PLUi a reçu des avis négatifs des personnes publiques associées. De plus, une seule commune a délibéré défavorablement. Il s'agit donc de relancer la procédure en : décidant le 16 mai de ré-amender le projet qui prendra en compte les observations de la CEDEPENAF et de l'Etat, demandant au cabinet d'étude d'écrire le nouveau document,

réunissant les maires pour leur faire comprendre les enjeux du PLUi le 7 juin 2022,

approuvant le plan d'aménagement et de développement durable le 4 juillet 2022,

en arrêtant le nouveau PLUi le 5 septembre 2022.

# En direct du conseil municipal (suite)

## Informations diverses

Jean-Sébastien MASSENEZ est venu au bureau de la CCAA pour présenter le déploiement de la fibre sur le territoire intercommunal. Dès cet été vont commencer le déploiement autour du nœud de raccordement optique de Riscle. Normalement, 92% des prises seront installées fin aout 2023 et commenceront alors les travaux autour du NRO de Saint-Mont. A l'été 2024, environ 92 % des foyers auront l'accès à la fibre. L'armoire est déjà installée route du cimetière.

Josette COURTADE, responsable de la confection du char pour la Fête des Fleurs, est déçue de l'état du silo. La cuisine a été modifiée sans que personne n'en soit averti. Il faudra rappeler aux chasseurs que le silo est propriété communale et que les travaux effectués doivent faire l'objet d'une déclaration.

Un mail serait arrivé dans certaines communes pour rendre obligatoire une formation à certains bénévoles pour la confection de repas lors de manifestations. Ce mail n'a jamais été reçu en mairie et le maire n'a jamais entendu parler de cette obligation.

Le village a besoin d'être nettoyé. Les pelouses (église, terrain de DE NODREST, jardin de Marie-Rose) doivent être tondues régulièrement. De plus un nettoyage approfondi du foyer (désinfection totale) devra être prévu avec les deux agents d'entretien et Anne-Marie MAZOYER.

Il est signalé au conseil municipal que la compagnie d'un enfant de Saint-Mont fait des fresques murales et des trompe-l'œil. Il serait intéressant de la contacter pour voir ce qu'il est possible de faire au niveau du silo.

La séance est levée à 23 heures.

## MARDI 21 JUIN 2022

### 1) Publication des actes de la commune

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021, complétée du décret n° 2021-1311, modifie en profondeur les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités. Toutes les intercommunalités et groupements seront concernés à compter du 1er juillet 2022.

Dans les communes de moins de 3 500 habitants, les syndicats de communes et les syndicats mixtes fermés, les actes pourront être soit affichés, soit publiés sur papier, soit publiés sous forme électronique, sur décision du conseil municipal ou du comité syndical.

À défaut de délibération avant le 1er juillet, la publication sous forme électronique sera applicable. Mais ces modalités pourront être modifiées « à tout moment » par une nouvelle délibération.

Pour toutes les communes et les syndicats, l'affichage des actes sera autorisé, en cas d'urgence.

Le maire signale au conseil municipal que le site de la mairie doit être révisé (le webmaster y travaille) mais n'est pas encore prêt pour accueillir les actes dématérialisés. Il propose au conseil municipal de garder l'affichage et la publication « papier » jusqu'à ce que le site Internet soit opérationnel.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de valider la**

**proposition du maire et de publier soit par affichage soit sur papier les actes administratifs de la mairie en attendant leur dématérialisation.**

### 2) Travaux sur la commune : mur de soutènement et allées du cimetière

Le Maire fait le point sur les deux dossiers de travaux de la commune :

Le premier concerne les allées du cimetière

Le second porte sur le mur de soutènement

Pour le second, avant de lancer le marché, le maire attend la réponse du département. Le Président, Philippe DUPOUY, s'est engagé à lui rendre réponse. En effet la participation du département est prévue dans le plan de financement mais surtout elle est importante pour ce dossier pour éviter qu'il ne soit trop déséquilibré (part de la commune trop importante. Toutefois, malgré un appel téléphonique dans la journée, le maire n'avait toujours pas reçu de confirmation de la part du président.

Pour le premier point, l'adjoint chargé des travaux, Christian TOLLIS, est en liaison avec le chef des travaux d'ACCHINI. Le maire lui donne la parole. Les travaux doivent débuter le mercredi 22 juin 2022 au matin. Il faudra toutefois que le chantier cesse à 10h30 car Josyane et sa sœur Christine enterrent leur père Eloi BONNET. Christian TOLLIS l'a signifié à la société ACCHINI.

En parlant de travaux, Nathalie HARDUYA relate sa mésaventure sur le chemin de Laounou. Elle s'est garé en voiture rapidement pour laisser passer un tracteur avec un engin agricole (épandeur d'engrais) hors norme). Ce dernier a éraflé un mur et à l'opposé a couché des arbustes. Il a même touché la roue arrière de la voiture de Nathalie. La propriétaire du champ suivait ce tracteur Nathalie s'est mise en colère car cette rue n'est pas faite pour ces engins hors normes et il convient de passer par le bas (chemin de Bernichou puis RD 946). Il faudra signifier à certains agriculteurs que les rues et routes de Saint-Mont ne peuvent supporter le poids de certains engins.

### 3) Préparatifs de la fête du village

Il s'agit de faire le point sur les derniers jours de préparatifs de la fête locale (mercredi, jeudi et vendredi). Le maire s'excuse des nombreuses réunions qui se sont ajoutées sur son agenda (Gers numérique, CDAC, CT de la CCAA etc ...). Il sera là vendredi après-midi. Il passe la parole à Corentin JEGUN pour un dernier point sur les préparatifs. Corentin signale que les guirlandes sont en place grâce à des bénévoles qui sont venus comme prévu. Les préparatifs se poursuivent avec des corvées pour le jeudi et d'autres pour le vendredi. Le début des festivités sera le vendredi soir avec le match sur grand écran de la finale du Top 14. Le samedi, après le concours de pêche, il y aura la mise en place de la bodéga. Le maire en profite aussi pour rappeler les corvées de nettoyage du samedi matin et du dimanche matin. L'agent communal, Sydney, reprendra son service le lundi matin et il pourra aider à la mise en place des tables pour le repas de la fête.

# En direct du conseil municipal (fin)

## 4) Permanences communales de l'été 2022

Le 11 juillet 2022, le maire quittera le territoire et il convient de planifier le fonctionnement de la mairie.

Il faut lister les permanences des mardi, jeudi et vendredi après-midi ainsi que du samedi matin. Pour cela les adjoints doivent se positionner du 11 juillet au 28 août 2022.

Il y a plusieurs points :

### Permanence administrative

**Permanence sécurité (réception des messages de la Préfecture et message aux saint-montais)**

**Permanence entretien du village (propreté, arrosage des fleurs etc ...)**

Le tableau est rempli pour ces sept semaines d'été avec en préalable la permanence administrative

Administratif	du 11/07 au 16/07	du 18/07 au 23/07	du 25/07 au 30/07
Mardi	Christian	Christian	Christian
Jeudi	Murielle	Murielle	Murielle
Vendredi	X	X	X
Samedi	Elus	Elus	Elus

du 01/08	du 08/08	du 15/08	du 22/08
Christian	Christian	Christian	Christian
Murielle	Murielle	Murielle	Nathalie
X	Christine	X	X
Elus	Elus	Elus	Elus

En gris, les deux semaines où la secrétaire a posé ses congés d'été.

Puis est abordée la permanence pour l'entretien du village :

Sydney posera deux semaines de congé (à déterminer)

Franck ne prend pas de congé en été

Anne-Marie pose généralement trois semaines de congé.

Dans tous les cas, il y aura un agent pour l'arrosage des fleurs et l'urgence de nettoyage.

Enfin pour la sécurité, comme le maire ne répondra pas à l'appel de la Préfecture, le message sera transmis à Christine BOUEILH, et si cette dernière ne répond pas à Christian TOLLIS. Les messages seront transmis au saint-montais pas sms. Le maire montrera aux deux intéressés comment faire.

## 5) Point sur les commissions

**Budget et Finances** : Présidente – Murielle RIGAUD

La parole est donnée à Murielle RIGAUD. Le maire lui transmet les documents relevés sur Hélios. Il y a 111.757,07 € en trésorerie.

Puis Murielle commente les tableaux de fonctionnement et d'investissement. L'investissement ne connaît qu'une dépense : celle de la sonorisation de l'église. Pour le fonctionnement, il faudra vérifier les crédits alloués aux charges de personnel puisque plus de 50%

ont été consommés.

**Environnement : Embellissement et Protection et cadre de vie :**

Présidente Coralie CANTAU

Les fleurs ont été plantées. Il convient de voir pour leur entretien et l'arrosage. Il faut impérativement créer une commission. Coralie propose de refaire le point sur une journée nettoyage en septembre.

**Prévention des risques :**

Présidente Christine BOUEILH

La sécurité a été évoquée avec ces engins agricoles qui ne respectent pas la capacité de nos routes ou de nos ponts. Il conviendra de mieux alerter nos amis agriculteurs pour éviter que notre tissu routier ne se dégrade trop vite et que les riverains subissent des dégâts à cause de la circulation de ces engins.

Une journée sur le plan communal de sauvegarde a lieu à Beau marchés le jeudi 7 juillet 2022 au matin. Elle est organisée par la sous-préfecture. Christine BOUEILH s'y rendra.

**Gestion du Personnel** : Président Michel PETIT

Sydney a eu le Covid. Son isolement dure 10 jours. Il reprendra le lundi de la fête et pourra aider à la mise en place du repas champêtre.

Est abordé le sujet sur les congés. Murielle a préparé un tableau pour les droits à congés de nos quatre agents. Il s'agit de leur donner par an 5 fois leurs journées travaillées, rajouter un jour pour congés fractionnés et un autre jour pour congés pris en dehors de la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre (c'est le cas de Franck). L'ensemble doit être proratisé au nombre de mois travaillés dans l'année (11 mois pour Méryl, 10 mois pour Sydney) et il conviendra d'étudier pour ces deux derniers leurs droits à congé quand ils les poseront.

**Travaux** : Président : Corentin JEGUN.

Franck travaille sur les dépôts de containers. Il est proposé de faire ce système (planche de coffrage sur structure métallique) pour Tombille, Boutillet... Le maire le propose aussi pour la route de Corneillan.

Le terrain de pétanque est commencé. Corentin reprendra les travaux fin août avec son père pour le finaliser. Enfin, le silo est toujours en cours de réaménagement. Un portail va être positionné sur le terrain du bas pour permettre le stockage de matériels et matériaux.

**Aménagement et cadre de vie – Loisirs - Tourisme :**

Présidente Nathalie HARDUYA

Nathalie évoque le chemin de randonnée. Il est impeccable. Il convient de faucher une dernière partie au niveau du terrain de Geneviève BEAUVILLE mai sinon le travail effectué est excellent. La descente dans le bois est sécurisée grâce au travail de nos agents. Donc, le chemin est prêt pour la randonnée du lundi matin de la fête.

Nathalie évoque ensuite les journées du patrimoine. Il convient de réunir la commission TOURISME de la municipalité et la commission CULTURE du Foyer Rural pour évoquer le contenu de ces journées. La date du mardi 5 juillet 2022, à 21h00 est retenue.

La séance est levée à 22 heures et 30 minutes.

# A vos agendas!

Date	Qui	Où	Thème
15 septembre	Joyeux Compagnons	Communaux	Transhumance
17 septembre	Foyer Rural	Eglise	Patrimoine
Fin Octobre	Foyer Rural	Foyer	Repas arrosé de Colombelle
23 octobre	Joyeux Compagnons	Foyer	Loto
12 novembre	AAPPMA de l'Adour	Foyer	Repas de la Pêche
1 décembre	Joyeux Compagnons	Foyer	Concours de belote



## **Vous voulez louer le foyer de Saint-Mont...**

Le prix de la location est de **150€** du vendredi après-midi au dimanche après-midi.

La location est gratuite pour tous les habitants et les sociétés de Saint Mont qui sont à jour de leur cotisation au Foyer Rural (5€/ personne à partir de 16 ans).

Une caution de **200€** est demandée à tous ainsi qu'une location de **10€** pour 50 couverts complets si besoin.

**Réservations:**

## **Le petit Saint-Montais**

est la revue du  
Foyer Rural de Saint-Mont

**Directrices de publication:**

Christine BOUEILH et Chantal PETIT

Tel: 06.78.37.60.12 et 06.75.87.82.10

[chantal.petit32@orange.fr](mailto:chantal.petit32@orange.fr)

[kikiboueilh@gmail.com](mailto:kikiboueilh@gmail.com)

Imprimerie spéciale: Mairie de Saint-Mont. *Ne pas jeter sur la voie publique*

Photos: Christine BOUEILH, Marie-Laure MOULIE, Josette COURTADE, Chantal PETIT, Coralie CANTAU, Isabelle LABRUFFE...